



Les vaccins antiméningococciques quadrivalents

Meningococcal Quadrivalent Vaccines

Au cours des 50 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies au Canada que toute autre mesure touchant la santé.

Que sont les vaccins antiméningococciques quadrivalents?

Les vaccins antiméningococciques quadrivalents protègent contre quatre types de bactéries méningocoques : les types A, C, Y et W-135. Ils sont approuvés par Santé Canada.

Ces vaccins ne font pas partie du programme habituel de vaccination des enfants. Pour en savoir plus sur le vaccin antiméningococcique C habituellement administré aux enfants, consultez la HealthLink BC File (fiche santé de la C.-B.) [23a Le vaccin conjugué contre le méningocoque du sérotype C \(Men-C\)](#).

Qui devrait recevoir le vaccin?

Certains enfants et adultes ont des problèmes de santé qui leur font courir un risque élevé de contracter une infection causée par les bactéries méningocoques. Ce vaccin leur est administré gratuitement, y compris aux personnes qui :

- n'ont pas de rate, ou dont la rate est déficiente;
- souffrent de troubles du système immunitaire, notamment de déficits en complément, en properdine ou en facteur D ou, encore, en anticorps primaires;
- ont subi une greffe de cellules des îlots pancréatiques ou d'un organe entier, ou sont en attente d'une telle intervention;
- ont reçu une greffe de cellules souches;
- ont été en contact étroit avec une personne atteinte d'une infection causée par la bactérie méningocoque de type A, Y ou W-135, ou courent le risque d'être infectées lors d'une vague de cette maladie en C.-B.

Le vaccin est également recommandé, sans leur être fourni gratuitement, aux personnes suivantes :

- les employés de laboratoire, qui sont régulièrement exposés aux bactéries méningocoques;
- le personnel militaire;
- les étudiants des collèges et universités, particulièrement ceux qui habitent sur le campus;
- les personnes qui vivent ou travaillent dans une région à risque élevé de méningite à méningocoques.

Pour vous renseigner sur les régions à risque élevé et vous faire vacciner, communiquez avec une clinique de voyage ou une unité de santé publique.

Le vaccin est habituellement administré en une seule dose ou injection. Parfois, une deuxième dose s'avère nécessaire. Votre infirmière de santé publique ou votre médecin pourra vous renseigner à ce sujet.

Il est important de garder un registre de tous les vaccins reçus.

Avantages du vaccin

Ce vaccin constitue la meilleure façon de se protéger contre une infection à méningocoques, une maladie grave et parfois mortelle.

En vous faisant vacciner, vous contribuez aussi à protéger les autres.

Réactions possibles après la vaccination

Les vaccins sont très sûrs. Il est bien plus sûr de se faire vacciner que d'attraper une infection à méningocoques.

Les réactions courantes à ce vaccin peuvent comprendre de la douleur, une rougeur et de

l'enflure au point d'injection. Dans les 24 heures suivant la vaccination, on peut aussi souffrir de maux de tête, de fatigue, de diarrhée, de perte d'appétit ou de fièvre. Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'une journée ou deux.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'acétaminophène ou du Tylenol^{MD}. On ne doit PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Après avoir reçu un vaccin, il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes, car il y a une possibilité extrêmement rare de réaction allergique mortelle appelée anaphylaxie. Cette réaction peut comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela vous arrive après avoir quitté la clinique, appelez le 9-1-1 ou le numéro d'urgence de votre région. Cette réaction peut être traitée et survient chez moins d'une personne vaccinée sur un million.

Signalez toute réaction grave ou inattendue à votre médecin ou infirmière en santé publique.

Qui ne devrait pas recevoir ce vaccin?

Adressez-vous à une infirmière de santé publique ou à un médecin, si vous ou votre enfant avez :

- eu une réaction pouvant être mortelle à une dose précédente d'un vaccin antiméningococcique ou à l'un de ses composants, ou au latex;
- des antécédents du syndrome Guillain-Barré (SGB), qui est une maladie rare pouvant entraîner un affaiblissement et une paralysie des muscles du corps.

Qu'est-ce que l'infection à méningocoques?

L'infection à méningocoques est causée par un germe (ou bactérie). Cette bactérie peut provoquer des infections graves et mortelles, dont la méningite, une infection de la membrane qui entoure le cerveau, ou la septicémie, une infection du sang. Jusqu'à 15 personnes sur 100 qui en sont atteintes peuvent en mourir. Les dommages permanents entraînés par des complications de cette

infection peuvent comprendre des lésions au cerveau, la surdité et la perte des membres.

L'infection à méningocoques se transmet d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements et par les contacts rapprochés. Elle peut aussi se propager par la salive et les crachats. Cela peut se produire lors d'activités comme les baisers ou le partage d'aliments, de boissons, de cigarettes, de rouges à lèvres, de bouteilles d'eau, de protecteurs buccaux utilisés dans certains sports ou d'embouchures d'instruments de musique.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Avant l'immunisation, on s'efforce d'abord d'obtenir le consentement d'un parent, d'un tuteur ou d'un représentant. Toutefois, les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles en relation avec chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLink BC File, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles/index.stm ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.